



RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL FÉDÉRAL

MERCREDI 11 DÉCEMBRE 2024 (VISIO CONFÉRENCE 9h-11h45)

Présents : Anne-Marie ALAIS, Christian ASTIER, Jean-Pierre BONIN, Marie-France CONTANT, Martine DELDEM, Carmen ESCLOPÉ, Philippe GALLIER, Roger GOULOIS, Catherine HAENSLER, Guy HUBERT, Camille HYBOIS, Eddy KHALDI, Christine LAGRANGE, Michèle LIBOT, Jean MILLAIRE, Pierre MIMRAN, Jean MOREAU, Philippe PÉLISSIER, Françoise RISS, Mireille SABATTIER, Edith SEMERDJAN, Nicole TAVARÈS, Christian VANDENDRIESSCHE, Christian VIGNAUD.

Excusés : Philippe FOLTIER, Bernard RACANIÈRE.

24 présents

1/ Adoption du Relevé de décisions du 14 novembre 2024 : Adopté à l'unanimité

2/ Ordre du jour du 11 décembre 2024 : Adopté à l'unanimité

3/ Activités : depuis le 14 novembre

- 23/11 : Dans le bassin de Douai, Jean MILLAIRE avait invité Pierre OUZOULIAS, Sénateur, pour un colloque concernant la baisse d'effectif. Participaient : Eddy KHALDI, le DASEN et 7 ou 8 IEN. Réunion très intéressante car cette Union fonctionne bien

Nous en sommes au 5^e ministre en 2024, ceux qui effectuent tout le travail sont surtout les DASEN, avec qui nous avons de bons contacts en général. Ils manifestent une grande implication.

- 28/11 : AG de copropriété
- 29/11 : Visio de préparation d'un colloque au Sénat le 24 février 2025, pour le 120^e anniversaire de la loi 1905, dans le cadre du Collectif Laïque National et proposé par Eddy KHALDI. Participant : le Comité Laïcité République, l'UFAL, les Libres penseurs, le Grand Orient et les DDEN. L'ouverture se fera soit par le vice-président du Sénat (Pierre OUZOULIAS), soit par le président (Gérard LARCHER).

Présentation par le GM adjoint du GODF du Collectif Laïque National, Philippe ROBLIN

Les intervenants. Le matin : **Les acquis de la séparation :**

- Historique : Jean-Paul SCOT et Charles COUTEL
- Juridique : Marie-Françoise BECHTEL et Frédérique de LA MORENA
- Philosophique : Catherine KINZTLER et Henri PENA-RUIZ
- Thierry MESNY : La liberté de conscience

Déjeuner sur place au Sénat

L'après-midi : **La Laïcité : les chantiers à ouvrir :**

- Rapport collectif du CLN, Charles ARAMBOUROU ;
- Régimes dérogatoires, Michel SEELIG ;
- Fin de vie, Olivier FALORNI ;
- Éducation : recours au Conseil d'État, Eddy KHALDI ;

Clôture ; Nicolas PENIN, GM du GODF

- 02/12 : Commission Éducation du CLN
- 04/12 : Commémoration de la loi du 9 décembre 1905, avec l'Association du Chevalier de la Barre le matin, puis le Collectif Laïque National, l'après-midi, et Bal de la laïcité.
- 13/12 : Dax, le CLN avec Eddy KHALDI : Nécessité de la laïcité
- 14/12 : Colloque organisé par la Commission de la laïcité de la Grande Loge Féminine de France au GODF : **La Laïcité en action : quelle voie pour la jeunesse.**
Ont été traités : La loi de 2004, 20 ans après : Iannis RODER ; La situation dans les écoles primaires : Stéphan MAURIN et Eddy KHALDI ; La situation dans les collèges et lycées : Jean-Luc ELICE et Béatrice BEBNABBES
- 17/12 : délibéré sur notre action contre le Délégué laïque
- 18/12 : 3^e visioconférence préparatoire du Colloque au Sénat

4/ CNAL : Le 10 décembre une réunion de travail conduite par la FCPE a débattu sur :

« **La liberté de l'enseignement de l'école publique** ». L'école publique n'est pas le pendant de l'école privée. Nous n'avons été, ni avertis, ni consultés. Il y a un grave problème de fonctionnement de la Secrétaire générale du CNAL. En janvier, nous adresserons un courrier du Conseil fédéral.

Les CDAL ne fonctionnent que dans 4 départements : Vaucluse ; Loire-Atlantique ; Haute-Savoie ; Landes.

5/ Renouvellement quadriennal : C'est l'Union qui recrute, pas la délégation !

L'Union a des statuts et des instances, pas la délégation.

On constate que les pratiques sont assez différentes, suivant les départements. La Lettre du DDEN du 6 janvier sera un numéro « spécial recrutement » où chacun pourra donner quelques idées à tous. Les Unions sont sollicitées pour exprimer leurs expériences et montrer « ce qui marche », par de courts textes de 2000 à 3000 signes. Il est remarqué que dans l'ensemble les DASEN sont souvent favorables et certains très coopératifs.

On peut solliciter les personnes qualifiées siégeant aux CA des collèges pour devenir DDEN.

Nous demanderons une audience au nouveau ministre de l'Éducation nationale, l'arrêté pour le renouvellement n'étant pas encore paru.

Penser à diffuser le Délégué en numérique aux IEN, en vue du renouvellement.

Commander les synthèses des enquêtes de la Fédération.

6/ Enquête sur l'école inclusive :

Les besoins se révèlent criants en matière d'école inclusive.

Notre fonction nous permet d'établir un constat pour faire quelques propositions.

7/ Vie des Unions :

- Carmen ESCLOPÉ a été élue pour siéger à la Commission Laïcité au Conseil régional de la Région Aquitaine-Occitanie
- 3 Unions n'ont toujours rien versé.
- Rencontre avec l'Union de l'Aube le 29 janvier 2025. La Fédération aidera l'Union à se renforcer et se structurer.

8/ Cotisations :

À ce jour : plus de 8 000. Il en manque encore 440 par rapport à l'an dernier.

Prochains Conseils fédéraux : **16 janvier 2025 ; 19 février 2025**

Edith SEMERDJIAN

Eddy KHALDI